

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 38 (1981)
Heft: 4

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: Jeannotat, Yves / Huguenin, Françoise

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

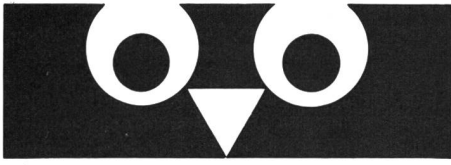
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La bibliothèque-médiathèque de l'EFGS

Il y a quelques années encore, la bibliothèque de l'EFGS ne collectionnait et ne prêtait que des ouvrages imprimés, tels que des livres, des revues etc. Depuis, les moyens audio-visuels sont de plus en plus utilisés dans l'enseignement, ce qui a entraîné un agrandissement de notre bibliothèque qui est devenue également une médiathèque.

Vu que notre bibliothèque-médiathèque est à la disposition de tout le monde, nous jugeons opportun de publier une fois son règlement qui contient toutes les informations dont l'utilisateur a besoin.



Photo Roedelberger, Zurich

Règlement

concernant l'utilisation de la bibliothèque-médiathèque de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport

L'Ecole fédérale de gymnastique et de sport (EFGS) édicte, à l'appui des articles 25 et 26 de l'ordonnance du Département militaire fédéral du 4 décembre 1973 concernant l'organisation et les tâches de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport, le présent règlement pour l'utilisation de la bibliothèque-médiathèque.

Dispositions générales

Principe

La bibliothèque-médiathèque prête gratuitement au public des moyens d'information (littérature spécialisée, films didactiques de 16 mm, séries de diapositives, cassettes pour magnétophone, feuilles pour rétroprojecteur, photographies etc.) pour l'enseignement et la recherche scientifique.

Instruments

Pour accomplir ses tâches, la bibliothèque-médiathèque gère

- une bibliothèque (collection d'œuvres littéraires)
- une bibliothèque de travail (collection de livres scientifiques)
- une filmothèque (collection de films de 16 mm)
- une vidéothèque (collection d'enregistrements sur cassettes vidéo [U-Matic] pour la reproduction sur petit écran)
- une diathèque (collection de diapositives et de diaporamas)
- une cartotheque (collection de cartes géographiques, de plans de villes etc.)
- une foliothèque (collection de feuilles pour rétroprojecteur)
- une photothèque (collection de photographies)

Lieu

bâtiment principal	2e étage
Institut de recherches	1er étage
bâtiment principal	1er étage
bâtiment principal	2e étage
bâtiment principal	1er étage
bâtiment principal	2e étage
bâtiment principal	2e étage
bâtiment principal	2e étage

Domaine de collection

La bibliothèque-médiathèque collectionne des moyens d'information ayant trait au sport et aux domaines qui y sont rattachés tels que la philosophie, la psychologie, la religion, la théologie, les sciences sociales et le droit, les sciences linguistiques, les mathématiques, les sciences naturelles, la médecine, la technique, l'art, les belles lettres, la géographie et l'histoire.

Les obligations

L'utilisateur de la bibliothèque-médiathèque s'engage à prendre soin des moyens d'information qui lui sont prêtés.

Il lui est interdit de faire des annotations en marge des livres et revues, de décalquer les figures et les illustrations, d'écrire sur les feuilles pour rétroprojecteur, de copier ou d'effacer les enregistrements audio et vidéo ou d'agir d'une autre manière contre le droit d'auteur (copyright).

L'utilisateur répond entièrement des moyens d'information endommagés ou perdus. Une taxe est également perçue pour couvrir les frais administratifs.

Classification

Système

La bibliothèque-médiathèque emploie la classification décimale universelle (CDU) pour classer ses moyens d'information.

Chiffres indiquant le lieu

Les ouvrages des différents départements portent les chiffres suivants indiquant le lieu où ils sont rangés :

Département de la littérature

0 Partie scientifique

- 00. Encyclopédies, bibliographies,
- 01. Philosophie, psychologie
- 02. Religion, théologie
- 03. Sciences sociales et droit
- 04. Sciences linguistiques
- 05. Mathématiques et sciences naturelles
- 06. Sciences appliquées (médecine, technique)
- 07. Beaux-arts, photographie, musique
- 08. Belles lettres
- 09. Géographie, biographies, histoire

7 Partie pratique

- 70. Généralités, but, théorie
- 71. Jeux
- 72. Gymnastique, éducation physique
- 73. Athlétisme
- 74. Excursions, alpinisme, sports d'orientation
- 75. Cyclisme, automobilisme, motocyclisme
- 76. Sports de combat et de défense, haltérophilie, sport militaire
- 77. Sports d'hiver
- 78. Sports nautiques, aviation
- 79. Equitation, pêche, chasse, tir

9 Périodiques (revues, séries de publications, annuaires)

Département audio-visuel (AV)

Les lettres suivantes précèdent les chiffres indiquant le lieu où sont rangés les moyens audiovisuels :

- F = film (16 mm)
- V = cassette vidéo
- T = diaporama, série de diapositives
- C = cassette pour magnétophone
- H = feuille pour rétroprojecteur
- FT = photographie

Les moyens d'information sont cotés. Les chiffres avant le point indiquent le lieu et les chiffres après le point servent de numérotage.

Catalogues

Tous les moyens d'information sont enregistrés dans des catalogues qui servent de point de départ pour trouver un ouvrage ou un moyen AV. La bibliothèque-médiathèque possède les catalogues suivants :

Catalogue d'auteurs pour la littérature

Ce catalogue contient le nom des auteurs et des collectivités par ordre alphabétique. Les ouvrages sans auteur (une collectivité comme auteur) sont classés sous le premier mot du titre (sans article).

Catalogue systématique des matières pour la littérature et les moyens AV

Ce catalogue permet de trouver le moyen d'information recherché en partant d'un thème déterminé. A l'intérieur de ce thème, les noms des auteurs et des collectivités sont classés par ordre alphabétique.

Catalogue de titres pour les photographies, les cassettes pour magnétophone, les films, les diaporamas, les cartes, les feuilles pour rétroprojecteur

Ce catalogue contient les titres (premier mot) des moyens AV par ordre alphabétique.

Catalogue de personnes pour les photographies et les cassettes pour magnétophone

Ce catalogue contient, par ordre alphabétique, les noms des personnages principaux qui sont sur les cassettes pour magnétophone et sur les photographies (portraits).

Catalogue topographique pour les cartes géographiques et les photographies

Ce catalogue contient les noms de localités et de pays par ordre alphabétique.

Catalogue des mots-matières

Ce catalogue contient les mots-matières par ordre alphabétique. Il indique les chiffres de classification correspondants et représente donc la clef du catalogue des matières.

Le prêt

Généralités

Le service de prêt est situé au 1er étage du bâtiment principal. Ce service renseigne les usagers sur l'utilisation de la bibliothèque-médiathèque et sur ses installations. Ce service contrôle la remise en prêt de moyens d'information à l'intérieur de l'EFGS et leur restitution.

Heures d'ouverture

La bibliothèque-médiathèque est ouverte du lundi au vendredi, de 8 h. à 12 h. et de 13 h. à 17 h. Elle reste fermée les samedis, les dimanches et les jours de fêtes générales.

Dans des cas particuliers, la bibliothèque-médiathèque peut être ouverte pour un groupe d'usagers ou de visiteurs en dehors des heures d'ouverture officielles. Les demandes sont à adresser au bibliothécaire.

Modalités

L'utilisateur de la bibliothèque-médiathèque doit remplir un bulletin de prêt pour chaque document emprunté.

Prêt à des tiers

Il est interdit à l'utilisateur de la bibliothèque-médiathèque de prêter des moyens d'information à des tiers. Seule la bibliothèque-médiathèque peut procéder à de telles transmissions.

Prêt de livres et de revues

Prêt à l'intérieur de l'EFGS

L'utilisateur qui emprunte un ouvrage pour usage interne se sert en principe lui-même. Il doit présenter le bulletin de prêt et l'ouvrage emprunté au service de prêt pour le contrôle.

Prêt à l'extérieur

Pour le prêt à l'extérieur, les livres et revues peuvent être commandés par téléphone ou par écrit. Le destinataire doit signer les bulletins de prêt (confirmation de la réception) annexés à l'envoi et les renvoyer par retour du courrier à la bibliothèque-médiathèque. Durant les week-ends, les ouvrages sont à restituer au surveillant en service à la réception du bâtiment principal.

Prêt de la bibliothèque de travail de l'Institut de recherches de l'EFGS

Les ouvrages de la bibliothèque de l'Institut de recherches ne sont, en principe, pas remis en prêt. Dans des cas dûment fondés, le chef de l'Institut de recherches peut faire une exception à cette règle.

Prêt d'autres bibliothèques

Des ouvrages que la bibliothèque de l'EFGS ne possède pas peuvent être empruntés à d'autres bibliothèques de Suisse ou de l'étranger. De tels ouvrages doivent, dans tous les cas, être commandés par écrit en mentionnant de façon précise et complète les données bibliographiques

(auteur, titre, lieu d'édition, maison d'édition, année de parution). S'il s'agit d'une revue, il faut indiquer également l'année, le numéro de l'exemplaire et le numéro des pages en cas d'extraits.

Délais de prêt

Le délai de prêt pour les revues de l'année en cours est de 5 jours, les revues reliées sont à restituer après 10 jours et les livres (monographies) après 1 mois.

Prorogation du délai

Une prorogation du délai doit être demandée oralement ou par écrit avant l'échéance du délai de prêt et sera accordée si les livres et revues en question ne sont pas demandés par une autre personne.

Rappel

Si les ouvrages prêtés ne sont pas restitués à l'échéance du délai de prêt, l'utilisateur retardataire sera averti par un rappel écrit. Si l'utilisateur ne répond pas à ce rappel, il sera sommé par courrier recommandé de restituer les ouvrages. Une taxe de 10 fr. sera perçue pour cette sommation.

Prêt de moyens AV

Prêt à l'intérieur de l'EFGS

Le personnel de la bibliothèque-médiathèque se charge de la remise en prêt à l'intérieur de l'école.

Commande

Les moyens AV doivent être commandés assez tôt et au moyen du bulletin de prêt prévu à cet effet. Il faut remplir un bulletin pour chaque moyen AV.

Projection et audition

La projection et l'audition de moyens AV ne sont autorisées que dans les locaux de l'EFGS. Les moyens AV commandés pour être utilisés à l'EFGS durant un week-end sont remis par le surveillant en service à la réception du bâtiment principal.

Restitution

Les moyens AV empruntés doivent être restitués à la bibliothèque-médiathèque immédiatement après l'utilisation. Durant les week-ends, ces moyens sont à restituer au surveillant en service à la réception du bâtiment principal.

Prêt à l'extérieur

Le droit d'utilisation des moyens AV est limité aux localités de Suisse et du Liechtenstein. Des

exceptions peuvent être accordées si les moyens prêtés sont exportés et ramenés par une personne que l'EFGS désigne ou qu'elle connaît.

Commande

Les moyens AV, notamment les films, doivent être commandés au moins quatre semaines à l'avance. Notre formule de commande (bulletin de prêt), qui doit être dûment remplie par le destinataire, fait règle.

Les commandes téléphoniques doivent être confirmées au moyen du bulletin de prêt AV.

Projection et audition

Les moyens AV ne doivent être présentés, en principe, qu'à un cercle fermé. Les annonces publiques et la perception de taxes d'entrée sont interdites.

Restitution

Les moyens AV, notamment les films, doivent être réexpédiés par exprès: le jour même et par le prochain courrier si la présentation a lieu le matin ou l'après-midi, le lendemain matin par le premier courrier si la présentation a lieu le soir, le lundi matin par le premier courrier si la présentation a lieu durant un week-end.

Renvoi à une autre date ou annulation de la commande

Si la personne qui a commandé les moyens AV est contrainte à renvoyer la présentation à une autre date ou à annuler la commande, elle doit renvoyer la confirmation de la commande.

Appareils de reproduction

La bibliothèque-médiathèque met les appareils suivants à disposition pour usage à l'intérieur de l'EFGS

	Lieu	
- Appareils pour la projection sur petit écran des enregistrements vidéo (cabines)	bâtiment principal	2e étage
- Appareils pour la projection de diaporamas et de diapositives (cabines)	bâtiment principal	2e étage
- Installations vidéo mobiles pour la projection sur petit écran des enregistrements vidéo	bâtiment principal	1er étage
- Magnétophones pour cassettes	bâtiment principal	1er étage
- Reader-Printer pour la lecture et la reproduction de films microscopiques	bâtiment principal	1er étage
- Ecouteurs pour l'audition des traductions simultanées	bâtiment principal	1er étage

Des appareils sont à disposition pour la projection de films de 16 mm et de diapositives dans l'aula, les auditorios et les salles de classe, ainsi que dans le local des séminaires de la salle omnisports. Les appareils de projection et de repro-

Services particuliers

Photocopies

La bibliothèque-médiathèque dispose d'un photocopieur. Les usagers qui ne sont pas employés à l'EFGS payent 20 ct. par photocopie.

Feuilles pour rétroprojecteur

La bibliothèque-médiathèque dispose d'un appareil pour la production de feuilles pour rétroprojecteur. Les usagers qui ne sont pas employés à l'EFGS payent 1 fr. 40 par feuille.

Vente de publications

L'EFGS publie des séries de publications et une revue mensuelle. Il est possible d'acheter ces publications et de s'abonner à la revue. Les commandes sont à adresser à la bibliothèque-médiathèque.

Il est possible d'obtenir une liste séparée des publications de l'EFGS.

Dispositions finales

For

L'utilisateur de la bibliothèque-médiathèque reconnaît Bienne comme for et lieu d'exécution.

Entrée en vigueur et exécution

Le présent règlement entre en vigueur le 1er mars 1977. A cette date, il abroge tous les règlements précédents, notamment celui du 1er janvier 1974.

Le bibliothécaire est chargé de l'exécution du présent règlement.

duction des sons ne sont, en principe, pas prêtés à l'extérieur.

Si ces appareils sont utilisés en dehors de l'aula et de la bibliothèque-médiathèque, la compétence est de l'intendance.

Pour ma bibliothèque

Yves Jeannotat
(Bibliographie établie avec le concours de la
Librairie Payot SA, Lausanne)

Psycho-pédagogie des activités du corps

Par Guy Missoum

Editions Vigot - 1979
23, rue de l'École de Médecine
F-75006 Paris

Il y a une année que ce livre est sorti de presses, mais il mérite d'être présenté à nos lecteurs, même avec un peu de retard. Le «corps» est au centre des préoccupations, depuis un certain nombre d'années. «Il donne lieu, lit-on en avant-propos à l'ouvrage, à une recrudescence manifeste des activités physiques et, en particulier, à une intensification sans précédent des pratiques corporelles de loisir, ce qui semble annoncer, pour l'avenir de la société, l'ère du ludique.»

En publiant «Psycho-pédagogie des activités du corps», Guy Missoum n'a pas cherché à arbitrer la lutte que se livrent les partisans inconditionnels de l'avènement de la civilisation du corps et ceux qui, au contraire, cherchent à le démythifier. Enseignant en éducation physique, il espère simplement pouvoir apporter, même modestement, sa contribution et sa participation à l'intérêt collectif actuel en s'en remettant à l'expérience concrète du praticien, dont c'est la réalité quotidienne de vivre son corps et celui des autres.

La pédagogie des activités corporelles est de plus en plus investie par des théories et des concepts importés, élaborés et développés dans d'autres secteurs. «Cette tendance risque de compromettre, chez les enseignants en éducation physique, la revendication légitime de leur spécificité et d'é mousser sérieusement leur originalité créatrice.» Cet ouvrage exprime le

refus d'un très grand nombre de pédagogues de se placer d'emblée et sans condition «sous la dépendance intellectuelle abusive des savoirs en général et en particulier des sciences humaines, de la psychologie ou de la psychanalyse. Il ne s'agit pourtant pas de les nier, mais de sauvegarder le pouvoir du praticien par rapport à celui du théoricien».

Voilà une idée audacieuse qui ne craint pas d'aller à contre-courant en refusant de parler par théoriciens interposés. Tous ceux que la pédagogie touche de près ou de loin la liront avec intérêt et profit.

Extrait du sommaire

- L'apport des savoirs contemporains: les sciences humaines
- L'enfant, son corps et le milieu
- L'activité physique à l'école
- L'activité sportive de groupe
- L'activité sportive individuelle
- L'activité physique adaptée
- L'activité expressive

Prix: 29 fr. 70

Le pied du sportif

Rapport de colloque

Editions Masson 1980
120, Boulevard St-Germain
F-75280 Paris Cedex 06

«Le pied du sportif» était le thème d'un colloque international de médecine du sport, organisé en automne 1979 sous l'égide de la Société régionale de Médecine du sport du Langedoc-Roussillon à Font-Romeu. Le rapport de ce congrès est sorti de presse, récemment, et on y trouve tant de choses intéressantes que la plupart des pratiquants auraient avantage à se le procurer. La plupart des affections du pied dues à la pratique du sport y sont décrites de façon fort intéressante et assez simple pour être comprises de tous. On y apprend une multitude de choses qui, remontant à la source des accidents, devraient permettre de les éviter dans la majorité des cas. Il suffit, souvent, d'un support plantaire, d'une chaussure de qualité...

Prix approximatif: 25 fr.

Le ski enseigné aux enfants

Par Michèle Fénéon et Gilles Galvani

Editions Amphora - 1980
14, rue de l'Odéon
F-75006 Paris

Un hiver est à peine passé qu'il faut, en matière de sport, penser au suivant! C'est la raison pour laquelle je tiens à présenter à nos lecteurs un excellent livre, pour les tout petits cette fois, paru aux Editions Amphora. Il s'agit du «ski enseigné aux enfants», de Fénéon et Galvani. Après avoir enseigné pendant plusieurs années le ski aux enfants et étudié la pédagogie,

Michèle Fénéon, docteur en sciences de l'éducation, monitrice de ski pour enfants depuis 1972, auteur d'une thèse sur le comportement des enfants en classe de neige, nous propose, en collaboration avec Gilles Galvani, moniteur national, skieur et lui aussi pédagogue, un ouvrage destiné aux parents qui pour maintes raisons préfèrent enseigner eux-mêmes le ski à leurs enfants.

«Le ski enseigné aux enfants» (144 pages - 132 dessins) présente une méthode éprouvée, affinée durant plusieurs saisons avec l'aide de milliers d'enfants. Ce livre ne prétend pas remplacer un moniteur, mais donne aux parents, auxquels il s'adresse plus particulièrement, et aussi aux éducateurs occasionnels (moniteurs de colonie, instituteurs) de nombreux conseils, afin que le jeune débutant évite ces erreurs initiales, qui peuvent entraver son avenir de skieur ou même gêner sa progression; de même les parents ou éducateurs doivent savoir apprécier la capacité de chaque enfant pour éviter tout accident.

Les auteurs s'adressent directement aux enfants à travers les nombreux croquis proposés dans cet ouvrage, l'enfant doit les regarder attentivement afin de mieux comprendre les explications fournies par ses parents.

Extrait du sommaire

L'apprentissage du ski: Quelques notions techniques - Un peu de psychologie - L'enfant et l'apprentissage - L'attitude de l'enseignant - La sécurité - Les cours collectifs - L'équipement

La progression: Conseils pratiques - Le matériel - La marche - Glisser - Contrôle du glissement - La montée au téléski - Découverte des transports de poids - Efficacité et aisance - Règles de conduite du skieur

Prix : 20 fr. 50

Solution de la grille no 17

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	P	A	I	N		A	T	O	L	L
2	E	S	Q	U	I	V	E	R	A	I
3	T	A	U		S	O	R	T	I	E
4	A		I	V	O	I	R	I	E	N
5	R	A	T	I	S	S	E	E		S
6	A	M	O	R	T	I	S	S	E	
7	D	I	S	T	A	N	T		L	E
8	E	S		U	S	E	R	A	I	T
9	S		R	E	I	N	E	T	T	E
10		P	A	L	E	T		P	E	

Nouvelles acquisitions de notre bibliothèque/ médiothèque

Françoise Huguenin

Généralités

par Heimermann B.

70.1495

La fin des Jeux olympiques

Paris, Garnier, 1980. – 8°. 203 p. tab.

Au sommaire

Première partie: Le mythe d'Olympie ou le pari impossible du Baron de Coubertin

Moscou 1980, la grande bagarre
Des fondements utopiques
Les J.O. dévoyés par la politique
Les J.O. pourris par l'argent
L'ère des champions bioniques

Deuxième partie: Clés pour les Jeux

Pierre de Coubertin
Les «bons pères» du C.I.O.
La dure conquête des femmes
Conclusion
Annexes
Bibliographie

par Passevant Roland

70.1523q

Et tu seras champion

Paris, La Farandole, 1980. – 4°. 133 p. ill.

Parce que la presse, la radio, la télévision portent les exploits des champions dans notre vie de tous les jours, l'auteur imagine que l'envie tenaille le lecteur aussi de les mieux connaître. Alors, l'expérience aidant, M. Passevant se réjouit de lui parler du champion, de le lui faire découvrir. Sa vie, sa réussite, ses échecs, son courage, sa personnalité, son environnement. Il lui faudra près d'une quarantaine de chapitres pour faire le tour du problème. Ce qu'il propose au lecteur, c'est un voyage qui mêle champions et championnes d'hier et d'aujourd'hui. Il l'informe des dangers comme des joies, des risques comme des avantages.

L'extraordinaire histoire des jeux olympiques d'hiver

70.1320²⁵q

Riehen, Biorama Ski, 1979. – 4°. 66 p. ill.

Montréal 1976

70.1527q

Jeux de la XXI^e Olympiade Montréal 1976. Rapport officiel. Ottawa, Cojo, 1978. – 4°. – Vol. 1: *Organisation*. – 618 p. fig. ill. tab. – Vol. 2: *Installations*. – 239 p. fig. ill. – Vol. 3: *Résultats*. – 698 p. ill. tab.

Armée suisse. Les avalanches

05.405

Berne, OCFIM, 1979. – 8°. 131 p. fig. ill. tab.

Sciences sociales et droit

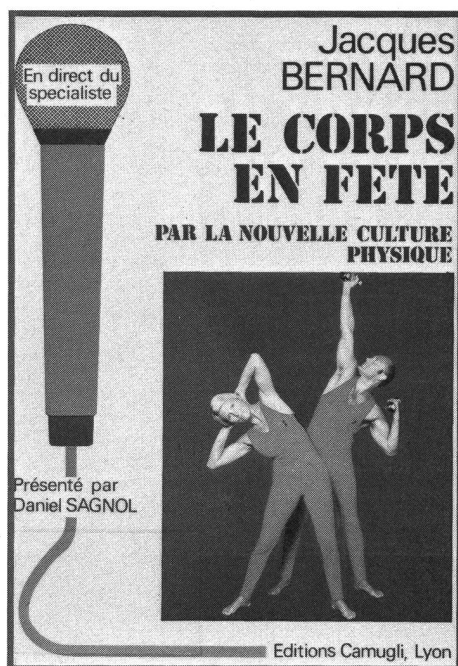
par Bernard J. et Sagnol D.

72.778

Le corps en fête par la nouvelle culture physique

Lyon, Camugli, 1980. – 8°. 175 p. ill.

L'ouvrage que le lecteur va lire n'est pas à proprement parler un traité de culture physique ni encore moins un manuel rigoureux destiné aux convaincus de cette discipline, qui ne trouveraient ici qu'une confirmation de leur juste choix dans l'art du «bien vivre».



Il est né de la rencontre de deux hommes dont l'un est un maître dans cette science délicate de la découverte du corps, instrument le plus perfectionné que l'on puisse imaginer à une époque où l'on parle d'ordinateurs à tous propos.

Jacques Bernard est donc ce spécialiste incontesté mais en plus, il a accepté d'être interpellé par un élève de première année, c'est-à-dire par quelqu'un dont la passion est la rencontre humaine, mais qui ne savait rien avant de se mettre à son école, et qui plus est, de s'y mettre tardivement, ayant dépassé la cinquantaine. Ce livre est donc avant tout un témoignage, et le néophyte peut dire au moment où il s'achève, qu'il eût été incapable d'être l'interlocuteur privilégié qui a vécu et recueilli ces informations, s'il n'avait pas pratiqué consciencieusement le cours, se prouvant à lui-même l'importance capitale du sujet traité, en retirant la conviction profonde qu'il n'est jamais trop tard pour découvrir les possibilités en friche de son propre corps, dont les répercussions sont sans limites.

Tir

par Duchatel Claude

79.80¹⁴q

Le tir à l'arc

Sportif et éducatif

Paris, Revue Education Physique et Sport, s.a. – 4°. 48 p. fig. ill. tab.

Différents auteurs ont déjà publié des méthodes d'initiation et de description du tir à l'arc. M. Duchatel a ici simplement cherché à faire une œuvre de synthèse pour aider les éducateurs et les candidats aux examens fédéraux, brevets d'Etat ou option du C.A.P.E.P.S. dans sa discipline.

L'auteur divise son ouvrage en cinq chapitres:

- Le tir à l'arc
- La progression d'enseignement
- L'entraînement
- La technique
- Fiches pédagogiques

Natation

Activité aquatique à l'école maternelle

78.400²⁸q

Paris, Revue Education Physique et Sport, s.a. – 4°. 44 p. fig. ill. tab.

Ce document est le résultat d'une réflexion commune menée en vue de définir dans quel esprit l'activité aquatique doit être abordée à l'école maternelle. Axée essentiellement sur la découverte et l'exploration active du milieu, en partant des intentions de l'enfant et de ses capacités d'adaptabilité qui sont d'autant plus grandes qu'il est plus jeune, cette étude n'a pas pour but l'apprentissage technique de la natation. Ainsi ce travail doit-il être considéré non pas comme un répertoire exhaustif d'exercices devant être exécutés suivant une progression impérative, mais plutôt comme un guide à l'usage de l'enseignant non ou peu familiarisé avec cette activité. Ce document devrait ainsi aider le maître à aborder cet enseignement sans préjugés et avec la disponibilité d'esprit qu'une telle expérience requiert.